

Direction de l'offre de soins et de l'autonomie

Dossier suivi par : Samuel PRATMARTY
Courriel : ars-na-dosa@ars.sante.fr

A l'attention des Directeurs des établissements
sanitaires et médico-sociaux de la Nouvelle-
Aquitaine

Bordeaux, le 09 OCT. 2018

Nos réf. : 2018-179

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous ai précédemment adressé des courriers destinés à vous sensibiliser aux enjeux et aux modalités de recyclage du mobilier et du matériel obsolètes, vous invitant à inscrire votre action dans une gestion raisonnée de vos déchets d'équipements d'ameublement (DEA), en vous rapprochant des organismes créés à cet effet.

Il s'agit bien évidemment de poursuivre un objectif de réemploi, que ce soit dans le cadre d'actions humanitaires ou, s'agissant de matériel médical, auprès de nos concitoyens recherchant, par obligation ou par conviction, du matériel d'occasion à prix symbolique. Ce dernier objectif de répondre à des besoins locaux en fauteuils roulants, sièges médicaux, élévateurs, chaises de douches, destinés à être reconditionnés avant réutilisation, est fortement soutenu par l'ARS qui milite pour une généralisation du dispositif.

Je souhaite vivement remercier tous les établissements qui ont offert une seconde vie à leur literie, leur mobilier, leurs équipements avec le concours des structures locales et nationales. A titre d'illustration, l'association AIMA, est en mesure, grâce à vous et avec le concours technique d'ES-Recylum et Valdelia, d'envoyer chaque année une vingtaine de semi-remorques vers les institutions médico-sociales ou hospitalières des Pays de l'Est et s'engage désormais dans les dispositifs de réemploi local avec le GIHP Aquitaine.

Nous ne pouvons que nous réjouir du résultat de ces actions et de l'excellent retour des destinataires, en consultant les sites associatifs ci-après. Poursuivons donc en ce sens, à la fois par solidarité avec des pays et des personnes en grande nécessité et par démarche d'éco-responsabilité.

Si vous disposez ou êtes sur le point de libérer à cet effet des lits médicalisés, du mobilier, du linge de maison, des tenues professionnelles, des fauteuils roulants, des chariots pour les médicaments, pour le linge, pour le ménage, je vous invite à contacter deux associations, très actives, présentes dans notre région qui ont la capacité de collecter et d'acheminer de gros volumes. Il s'agit de l'association AIMA <http://aima.over-blog.com/>, basée à Came -64- et d'AMC France Ukraine <http://amc.ukr.fr/>, basée à Saintes -17-.

Comptant sur votre attention, je vous prie de croire Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Michel LAFORCADE